Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le jeudi 15 février 2024 à 10 h 30 Mairie d'arrondissement, salle du conseil 201 située au 405, avenue Ogilvy

PRÉSENCES :

Sylvain OUELLET, Maire suppléant d'arrondissement, Conseiller de la ville - district de François-Perrault
Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension
Josué CORVIL, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel

PRÉSENCES À DISTANCE :

Laurence LAVIGNE LALONDE, Mairesse d'arrondissement
Martine MUSAU MUELE, Conseillère de la ville - district de Villeray

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Annette DUPRÉ, Directrice des services administratifs et du greffe
Monsieur Marco ST-PIERRE, Directeur des travaux publics
Monsieur Jocelyn JOBIDON, Directeur du développement du territoire
Madame Nadine MEDAWAR, Directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Madame Lyne DESLAURIERS, Secrétaire d'arrondissement
Madame Gabrielle GAUTHIER, Secrétaire d'arrondissement substitut

ABSENCE :

Madame Nathalie VAILLANCOURT, Directrice d'arrondissement

10.01 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement suppléant déclare la séance ouverte à 10 h 40.

CA24 14 0034

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Josué CORVIL

appuyé par Mary DEROS

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

10.02

10.03 - Période de questions du public

À 10 h 42, le maire suppléant d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions du public ». Aucune question n'est soulevée et la période de questions est close.

10.04 - Période de questions des membres du conseil

La conseillère, Mary Deros, se questionne sur le roulement des employés au sein de l'arrondissement, car elle constate plusieurs sommaires qui s'apparentent à de nouvelles embauches.

Le directeur des travaux publics, Marco St-Pierre, mentionne que ce type de sommaire est très fréquent lorsqu'il s'agit de changements de position d'employés et qu'il ne s'agit pas là de réelles embauches.

La directrice des services administratifs et du greffe, Annette Dupré, confirme que la masse salariale est stable.

CA24 14 0035

Approuver le bail entre la Ville de Montréal et le Centre Lasallien Saint-Michel, au montant total de 2 190 000 $, taxes incluses, pour la location de locaux, situés au 3001, rue Louvain Est, à des fins communautaires et sportives pour l'arrondissement, pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2034.

Il est proposé par Josué CORVIL

appuyé par Mary DEROS

et résolu :

1. d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue au Centre Lasallien Saint-Michel pour une durée de dix (10) ans à compter du 1er avril 2024, des locaux situés au 3001, rue Louvain Est, à des fins communautaires, moyennant un loyer total de 2 190 000 $, taxes incluses. Le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail ;
2. d'autoriser madame Nadine Medawar, directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension à signer le bail, pour et au nom de la Ville ;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1249044001

Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 47.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Sylvain OUELLET Maire suppléant d'arrondissement	Lyne DESLAURIERS Secrétaire d'arrondissement

Sylvain OUELLET
Maire suppléant d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 12 mars 2024.